

Priorité à l'éducation ?

Pas pour les personnels administratifs !

Travailler plus, pour travailler plus...

Pour faire face à la hausse démographique, le gouvernement a eu l'obligation de créer plus de postes d'enseignant-e-s en plus. En revanche, il n'y a pas eu d'efforts pour les services. Par exemple, dans l'Essonne, il y a eu 530 Professeurs des Ecoles en plus, dont 130 remplaçants supplémentaires pour le service du mouvement. Pour gérer ces personnels en plus, il n'y a eu aucune création de poste à la DSDEN-91. Pire, les suppressions de postes administratifs continuent dans les collèges et les lycées avec la poursuite des regroupements d'agence comptable.

Dégrader les conditions de travail est trop souvent un moyen de ne pas créer les postes nécessaires. L'absence de compensation des temps partiels est un moyen pour intensifier la charge de travail. En effet, pour les agents c'est trop souvent faire 100 % du travail en 80% du temps (en étant payé 80 %). De même, l'absence de remplacement des personnels en arrêt maladie entraîne une surcharge pour les personnels.

Beaucoup d'ADJAENES exercent des tâches qui relèvent d'emploi de SAENES. Ceci doit se traduire par une véritable revalorisation professionnelle de l'ensemble des agent-e-s et par le reclassement massif des personnels de catégorie C en B.

La mise en place de la RIFSEP permet d'accompagner cette intensification de la charge de travail.

La CGT revendique :

- ▶ Le rétablissement des postes supprimés et toutes les embauches nécessaires pour le bon fonctionnement des services.
- ▶ La compensation de tous les temps partiels.
- ▶ Un plan de revalorisation et de reclassement massif.
- ▶ Le remplacement de tous les congés de maladie, de paternité et de maternité, de formation, par la mise en place de titulaires-remplaçants.
- ▶ Un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière garanti à tout agent individuellement, pour une carrière complète.
- ▶ Le versement immédiat à tous les personnels de 400 €, soit l'équivalent de 90 points d'indice, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat.
- ▶ L'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation.



■ Précarité dans les secrétariats

Depuis des années pour faire face aux besoins, plutôt que de recruter des personnels, le Ministère a recours à des contrats-aidés. Dans les EPLE, les services administratifs ne tiennent qu'avec le recours massif aux contrats-aidés en CUI. C'est un détournement de ces contrats « d'insertion »

Les besoins pérennes existent, une politique de formation doit être mise en place pour permettre la titularisation sur des postes. La CGT revendique la création de postes de personnels administratifs dans les écoles.



■ Femmes/Hommes égalité salariale !

Parmi les causes identifiées des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes, figure le fait que femmes et hommes n'occupent pas les mêmes emplois. Il existe en effet des filières, des corps majoritairement occupés par des femmes. Or ces filières/corps sont sous-valorisées, y compris à qualification, et diplôme égaux, et cela même dans la fonction publique.

La CGT se bat pour l'égalité femmes/hommes !

■ Rejoignez-la CGT :

La CGT dans l'enseignement public, c'est la CGT Educ'action. La CGT Educ'action syndique tous les personnels de l'Éducation dans un seul syndicat. Vous pouvez lutter avec nous contre des réformes qui dégradent constamment le Service Public d'Éducation et donc nos conditions de travail. Vous retrouvez les militant-es et élu-es de la CGT Educ'action dans les écoles, les collèges, les lycées généraux, technologiques et professionnels, dans les EREA, les services administratifs. Confronté-es aux mêmes difficultés que vous, ils-elles ont fait le choix d'un syndicalisme unitaire, non corporatiste, confédéré et démocratique.



Personnels administratifs dec 2016

Pour rejoindre la CGT Educ'action

Nom : Prénom :
Téléphone : Miel :
Adresse :
Métier : Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à : CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

mail : cgteducversailles@gmail.com